

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29.09.2020	20h30	20.184	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : Un lycée qui « rase gratis » ?		
Contenu :		
<p>Nous souhaitons savoir si le Conseil d'État a entrepris quelque chose pour mettre fin à l'organisation des tontes publiques. Dans l'affirmative, qu'a-t-il mis en place pour ce faire ? A-t-il envisagé une interdiction pure et simple ou étudie-t-il d'autres voies ?</p>		
Développement :		
<p>« <i>La décadence d'une société commence quand l'homme se demande « que va-t-il arriver ? » au lieu de « que puis-je faire ? »</i> », disait Denis de Rougemont.</p> <p>Il y a une année, à la rentrée des gymnases neuchâtelois, il apparaissait que la direction du lycée du même nom avait baissé les bras face au problème du bizutage et avait renoncé à faire disparaître la pratique, préférant l'organiser elle-même afin, pensait-elle, d'éviter les « dérapages ». Il est clair aujourd'hui que, non seulement cela n'a pas permis d'éviter qu'il y ait coercition, mais qu'en plus, l'organisation par l'institution École d'une telle pratique est problématique.</p> <p>À l'évidence, l'humiliation que représente la tonte en public des nouveaux élèves, loin de célébrer une entrée dans l'âge adulte, renvoie à des processus de domination qui sont contraires à l'esprit de notre Constitution.</p> <p>Nous n'allons pas disserter longuement sur cette « tradition », tant elle appartient à une autre époque, fort heureusement révolue. Ce qui nous a choqués et qui nous fait interpeller le Conseil d'État, c'est l'institutionnalisation d'une telle pratique. En effet, qu'une direction de lycée prenne sur elle d'organiser un bizutage, même en étant animée des meilleures intentions, est inacceptable, tant une telle pratique est contraire à toutes les valeurs que l'école publique se doit de véhiculer.</p> <p>Au contraire, un lieu de savoir, qui a pour mission également de développer l'esprit critique, se devrait de donner les moyens à ses élèves d'acquérir la force de caractère nécessaire pour ne pas reproduire de façon moutonnaire les sévices qu'ils ont eux-mêmes subis, de s'en émanciper et d'accueillir les nouveaux lycéens d'une manière plus constructive et mieux inspirée qu'en sacrifiant leurs crinières sur l'autel du bizutage.</p> <p>Toutefois, il semblait déjà compliqué de passer d'un rite institutionnalisé à une pure et simple interdiction, la direction s'étant de fait coupée de toute possibilité de sévir, dès lors qu'elle a organisé elle-même le bizutage. Comme nous partageons le souci exprimé la rentrée passée, dans les médias, par la cheffe du département d'éviter que cette pratique ne perdure, il nous paraît important de revenir sur cette question pour connaître l'état de la situation, notamment au regard de la pandémie, qui s'accommode mal de la promiscuité requise par la tonte.</p>		
Demande d'urgence : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Martine Docourt Ducommun		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Marie-France Matter	Laurent Duding	Philippe Loup
Jonathan Gretillat	Annie Clerc-Birambeau	